

possibilité d'un tel projet. Renseigner le public est synonyme de meilleure gestion.

RAPPORTS PÉRIODIQUES

Le principe directeur proposant la publication périodique de renseignements sur les opérations des sociétés a donné naissance à de nombreuses réserves de la part des filiales étrangères. La plupart des sociétés ont été d'avis que, à ce point de vue, elles sont responsables de leurs actionnaires et de plus, à moins que leurs concurrents ne publient également un rapport, on pourrait considérer qu'elles fournissent des renseignements susceptibles de nuire à leur position respective. Au même moment, dans le but d'acquérir une meilleure compréhension des rouages de notre économie, ce qui signifierait un compromis à la fois dans les domaines privé et public, il existe un besoin croissant et une tendance à acquérir des renseignements supplémentaires sur les réalisations des diverses sociétés.

Et je crois personnellement que la disponibilité du capital social et (ou) la divulgation de renseignements influent sur l'efficacité de l'administration. Un des problèmes d'une société qui ne publie pas de rapports, c'est que la direction n'a pas l'occasion d'être jugée ou reconnue par les milieux financiers d'après les résultats obtenus. Une bonne administration est fière de ses réalisations et profite de l'occasion de les divulguer. Le président d'une société à propriété exclusive m'a confié il y a quelque temps que s'il était à l'abri du regard critique du grand public, il aurait l'impression de vivre dans le vide. Au temps où j'étais moi-même en affaires, je croyais fermement au bien-fondé de la publication périodique des résultats de notre administration.

Il me fait donc plaisir de vous signaler qu'après la publication des principes directeurs, un certain nombre de filiales de sociétés étrangères se sont mises à publier des bilans périodiques de leur exploitation. J'espère que cette pratique exemplaire et prévoyante encouragera d'autres sociétés à les imiter.

En examinant toute la gamme des données fournies par les filiales des sociétés étrangères sous forme de réponses aux lettres exposant les principes directeurs et de questionnaires remplis, on est surtout impressionné par l'envergure et la diversité inouïes de la participation des entreprises étrangères à l'économie canadienne. Ces sociétés couvrent tout l'éventail de l'activité économique, des industries primaires aux complexes de fabrication hautement intégrés et des organismes de distribution aux sociétés de gestion d'investissements. Les sociétés mêmes appartiennent à bien des catégories diverses: nouvelles et anciennes, grandes et petites, d'aucunes ayant à leur actif de longues années d'exploitation fructueuse et d'autres essuyant des pertes; d'autres produisant des revenus qui dépassent de beaucoup leurs propres besoins et d'autres fortement tributaires du capital des sociétés-mères; d'aucunes très férues d'exportation et d'autres n'écoulant leurs produits que sur le marché intérieur; plusieurs fortement intégrées sur le plan international et d'autres ayant une ligne de conduite distincte et indépendante.

Étant donné la grande diversité de sociétés étrangères et les diverses circonstances qui jouent sur leur exploitation, il est difficile d'établir des règles ou des objectifs qui s'appliquent également à toutes. Malgré tout, un des aspects les plus encourageants de la réaction générale au programme des